

Cédule I : Recettes, frais et bénéfices nets	Total des activités en amont
	(milliers de dollars canadiens)
Recettes	
1. Ventes avant redevances, taxes et autres frais	
2. Toutes autres recettes	
3. Recettes brutes (lignes 1+2)	
Déductions	
4. Redevances et paiements semblables (somme Céd. II, no. 14 et 15 et Céd. III, no. 6, 7 et 8)	
5. Frais d'exploitation (somme Céd. II no. 13 et Céd. III no. 5)	
6. Salaires et traitements	
7. Autres coûts d'exploitation monétaires	
8. Frais d'intérêt	
9. Impôt fédéral	
10. Impôt provincial	
11. Impôts reportés	
12. Dépenses d'exploration et mise en valeur courantes	
13. Dépréciation/Amortissement	
14. Épuisement	
15. Sommes radiées et amortissement des frais reportés	
16. Autres postes hors caisse	
17. Total (somme des lignes 4 à 16)	
18. Bénéfices nets (ligne 3 moins 17)	

Le nombre d'employés associé avec le 6. ci-haut

Cédule III : Secteur conventionnel Frais d'exploitation et redevances	Provinces					Terres du Canada (voir guide du répondant)						Total Canada
	Colombie- Britannique	Alberta	Saskatchewan	Autre provinces (spécifier)		Nouvelle Écosse (extracôtières)	Terre-Neuve (extracôtières)	T.N.-O.	Yukon	Nunavut	Autre (spécifier)	
				(milliers de dollars canadiens)								
1. Activités aux terrains, puits et réseaux de collecte - Pétrole et gaz												
2. Usines de traitement du gaz naturel												
3. Taxes (excluant l'impôt sur le revenu et les redevances)												
4. Frais généraux d'exploitation												
5. Total des frais d'exploitation (somme de lignes 1 à 4)												
6. Redevances fédérales de la Couronne												
7. Redevances et taxes provinciales												
8. Redevances et paiements similaires ne revenant pas à la Couronne												

Cédule II : Secteur non conventionnel	Pétrole brut			Gaz naturel dans le charbon	
	In-situ	Minier	Usines de valorisation	Colombie-Britannique	Alberta
Dépenses en immobilisations	(milliers de dollars canadiens)				
1. Acquisition et rétention de terrains et concessions : a) Coûts d'acquisition, frais inhérents aux droits pétroliers et coûts de rétention					
b) Coûts des terrains et des concessions d'autrui					
2. Machines et matériel					
3. Logement					
4. Dépenses de forage, dépenses préalables à l'extraction (incluez le retrait des morts-terrains)					
5. Frais généraux capitalisés					
6. Dépenses de recherches et autres coûts					
7. Total (somme des lignes 1 à 6)					
Dépenses d'exploitation					
8. Terrain, puit et/ou usine					
9. Taxes (à l'exception de l'impôt sur le revenu)					
10. Coût d'achat de carburant et d'électricité					
11. Traitement d'eau et disposition					
12. Frais généraux d'exploitation					
13. Total des frais d'exploitation (sommés des lignes 8 à 12)					
14. Redevances provinciales					
15. Redevances autres qu'à la Couronne					
16. Production non conventionnelle de gaz naturel dans le charbon (Millions de mètres cubes)					

NOTE: Ne pas inclure les coûts directement associés à l'extraction du charbon. Les zones ombragées sont réservées pour l'usage de Statistique Canada SEULEMENT. Veuillez remplir l'annexe VII (voir dernière page) uniquement si vous avez rempli l'annexe ci-dessus.

Cédule IV : Dépenses en amont (Capitalisées et imputées ¹) (Secteur conventionnel)	Provinces					Terres du Canada (Voir guide du répondant)						Total Canada
	Colombie-Britannique	Alberta	Saskatchewan	Autres provinces (spécifier)		Nouvelle Écosse (extracôtières)	Terre-Neuve (extracôtières)	T.N.-O.	Yukon	Nunavut	Autre (spécifier)	
				(milliers de dollars canadiens)								
Dépenses d'exploration ²												
1. Coûts d'acquisition et de rétention des droits pétroliers et gaziers												
2. Coûts des terrains et des concessions achetés auprès d'autres sociétés pétrolières												
3. Dépenses géologiques et géophysiques												
4. Forage d'exploration												
5. Total dépenses d'exploration (lignes 1 à 4)												
Dépenses de mise en valeur ²												
6. Forage de mise en valeur												
7. Coûts des achats de réserves prouvées												
8. Total dépenses de mise en valeur (lignes 6 et 7)												
Dépenses de production ²												
9. Installations de production												
10. Installations autres que celles de production												
11. Projets de récupération assistée												
12. Usines de traitement du gaz naturel												
13. Foreuses et bateaux d'approvisionnement												
14. Total, dépenses de production (lignes 9 à 13)												
Frais généraux en amont												
15. Exploration												
16. Mise en valeur												
17. Production												
18. Total, frais généraux en amont (lignes 15 à 17)												

¹ Les dépenses imputées sont reliées à toutes dépenses d'exploration et de mise en valeur qui sont imputées par les compagnies qui utilisent la méthode de capitalisation du coût de la recherche fructueuse. Tous les coûts imputés qui sont relatifs à la production doivent être déclarés comme coûts d'opération.

² Pour chacune des entrées, veuillez rapporter les immobilisations brutes avant les réductions causées par les stimulants, crédits d'impôt, prestations d'assurance et inclure les dépenses d'exploration et de mise en valeur imputées aux opérations courantes (si applicable).

Cédule V : Volume et valeur des ventes*			Provinces					Terres du Canada (Voir guide du répondant)					Total Canada
			Colombie-Britannique	Alberta	Saskatchewan	Autres provinces (spécifier)		Nouvelle Écosse (extracôtières)	Terre-Neuve (extracôtières)	T.N.-O.	Yukon	Nunavut	
Volume (pour conversion métrique voir guide du répondant)													
1. Pétrole brut classique et condensats	(10³ m³)												
2. Pétrole brut synthétique	(10³ m³)												
3. Pétrole bitumineux	(10³ m³)												
4. Gaz naturel commercialisable	(10³ m³)												
5. GNL/LGN	a) Sur le terrain	(10³ m³)											
	b) Usines de retraitement	(10³ m³)											
6. Pentanes plus	a) Sur le terrain	(10³ m³)											
	b) Usines de retraitement	(10³ m³)											
7. Soufre vendu	(kilotonnes)												
Valeur¹			(milliers de dollars canadiens)										
8. Pétrole brut classique et condensats													
9. Pétrole brut synthétique													
10. Pétrole bitumineux													
11. Gaz naturel commercialisable													
12. NGL'S/LPG'S	a) Sur le terrain												
	b) Usines de retraitement												
13. Pentanes plus	a) Sur le terrain												
	b) Usines de retraitement												
14. Soufre vendu													

*Exclut le pétrole et le gaz achetés pour revente, raffinage, fractionnement ou autre forme de traitement ultérieur, mais comprend la valeur et le volume de production assujettie à des redevances.

(1) La valeur totale doit être égale au numéro 1 de l'Annexe 1.

Cédule VI : Bilan	Total Canada
	(milliers de dollars canadiens)
1. Total des disponibilités	
2. Immobilisations nettes	
3. Autres disponibilités	
4. Total de l'actif (lignes 1 à 3)	
5. Exigibilités	
6. Dette à long terme	
7. Autres exigibilités	
8. Avoir propre	
9. Total du passif et de l'avoir (lignes 5 à 8)	

Cédule VII: Secteur non conventionnel		Dépenses en immobilisations par type d'actif				
À remplir “uniquement” si vous avez rempli l'annexe ii. Les structures de construction devraient être classifiées sous un seul actif dépendamment de leur usage principal à moins que les structures aient un usage multiple auquel cas vous devriez séparer les composantes. Le coût du matériel et outillage qui sont parties prenantes ou une caractéristique intrinsèque des structures devrait être reporté comme faisant partie de la structure (c.-à-d. ascenseurs, appareil de chauffage, installation d'extinction automatique d'incendies, contrôles environnemental, systèmes d'interphone, etc.) ainsi que l'aménagement paysagé, les terrains de stationnement attenants, etc.		In-Situ	Exploitation minière	Usines de valorisation	Production d'énergie	Total
Construction d'immobilisations (bâtiments et travaux d'ingénierie)		(déclarez en milliers de dollars canadiens)				
3205	Pipelines					
2412	Stations de pompage de l'eau et postes de filtration					
1022	Pavillons-dortoirs, dortoirs, cuisines de chantier, camps					
3216	Forages d'exploration					
3217	Forage de développement					
3221	Dépenses géologiques, géophysiques et autres coûts d'exploration et d'évaluation					
3218	Installations de production (incluant le matériel et l'outillage qui sont installés comme une caractéristique intrinsèque des structures)					
3220	Développement du site et autres dépenses préalables à l'extraction					
4999	Autres travaux de génie, veuillez préciser					
5999	Autres bâtiments, veuillez préciser :					
Total : Construction						
Matériel et outillage						
6010	Camions hors route					
6001	Camions et autres véhicules automobiles					
9008	Matériel de construction, machines pour l'exploitation minière et de champs de pétrole et de gaz					
9001	Générateurs de gaz, turbines, moteurs à combustion interne et autres moteurs					
9002	Pompes ne distribuant pas de carburant, compresseurs d'air et de gaz, ventilateurs					
9195	Chaudières, générateurs de vapeur à récupérateur de chaleur					
9013	Contrôle automatique, appareils pour la mesure ou le contrôle du niveau des liquides					
9106	Convoyeurs, élévateurs, matériel pour le levage et le chargement ou le déchargement					
9099	Autres machines et matériel, veuillez préciser :					
Total : Matériel et outillage						